

Il vaut mieux être patient avec FRANCE ABONNEMENTS

Les personnes qui ont reçu le titre de finaliste de 120 000 €, dans le cadre du tirage n°88-03 organisé par **FRANCE ABONNEMENTS** (*marque appartenant au groupe ADL PARTNER*) devront faire preuve de patience.

Le bulletin de participation à retourner pour le tirage au sort nécessite d'y apposer pas moins de 12 vignettes de jeu ! De mémoire de **Réseau anti-arnaques**, il s'agit d'un record dans l'histoire de **FRANCE ABONNEMENTS**.

Rajoutez à cela un défaut technique rendant les vignettes difficiles à décoller de leur support. Dès lors, le participant devra consacrer du temps et de l'énergie pour retourner son bulletin avant le 17 avril 2015.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques -BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org)
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

